

# Travailler moins, travailler mieux, pour travailler tous !



*Dans de trop nombreuses entreprises, les salariés doivent faire face à une surcharge de travail, des objectifs de plus en plus difficiles à atteindre, un temps de travail dépassant allègrement les 35h. Pourtant, en France, le chômage, la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale explosent. Dans les métiers liés à la production, le travail s'est intensifié par une augmentation des cadences, une polyvalence accrue avec pour conséquences des conditions de travail qui se sont dégradées, des TMS qui explosent.*

*Dans les métiers de l'ingénierie... la charge de travail s'accroît également alors que les effectifs baissent, les journées s'allongent... les forfaits jours par exemple dépassent souvent les 218 journées par an...*

## **Pour la métallurgie, la FTM-CGT porte des propositions offensives**

Réduire le temps de travail à 32H par semaine dans la branche, permettrait de créer au moins 220 000 emplois en CDI et améliorerait les conditions de travail de l'ensemble des salariés toutes catégories confondues.

De plus, réduire la charge de travail, revoir les organisations du travail générant des « reportings » inutiles réduirait les gâchis conséquents qui se multiplient dans la production. L'entreprise doit retrouver la confiance en ses salariés et cesser de mettre en place des procédures hors du travail réel niant l'apport personnel de chacun.

**La CGT en appelle à un management alternatif se basant sur l'apport singulier de chaque salarié dans un collectif.**

## **La réduction du temps de travail tout au long de la vie et de la carrière :**

Cette réduction du temps de travail pourrait se faire à la journée, la semaine, le mois, l'année et la carrière professionnelle, en fixant comme norme la semaine de 32 heures, sans perte de salaire.

- ▶ Limiter les forfaits jours à 200 jours par an.
- ▶ Mettre en place un réel droit à la déconnexion. En Allemagne, dans certains groupes, les serveurs informatiques sont coupés automatiquement en fin de journée et le week-end.



La réalité du temps de travail en France et dans la métallurgie :

- Les salariés à temps plein en France travaillent 39h par semaine.
- Les cadres travaillent 44h/semaine.
- 36 % des cadres travaillent à leur domicile; 35 % le soir, 44 % le samedi, 24 % le dimanche.
- 28 % des ouvriers travaillent le samedi, 20 % le soir, 15 % ont des horaires variables d'une semaine à l'autre.

- ▶ La retraite à taux plein à 60 ans avec l'intégration des années d'études et la prise en compte de la pénibilité permettant des départs anticipés.
- ▶ L'amélioration des conditions de travail.
- ▶ Une embauche en CDI pour chaque départ en retraite. 470 000 salariés vont partir en retraite dans la décennie en cours.

### Vie privée/vie professionnelle

Les salariés sont attachés à l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle, alors que le patronat fuit cette nécessité en imposant des organisations du travail toutes plus néfastes les unes que les autres pour la santé des salariés et le fonctionnement des entreprises. Il faut rompre avec cette logique.

### La CGT propose notamment :

- ▶ la limitation des forfaits-jours aux seuls cadres autonomes.
- ▶ la mise en place d'un système déclaratif de décompte horaire, l'évaluation collective de la charge de travail et l'application comme pour les autres salariés des durées maximales hebdomadaires de travail à 44h et 48h.

### Dans la métallurgie, il existe déjà de nombreux dispositifs flexibilisant le travail et donnant toute la latitude aux employeurs

- ▶ Le temps de travail peut être calculé sur 3 ans : c'est prévu par l'accord Emploi de la branche de 2016 (accord non signé par la CGT).
- ▶ Les heures supplémentaires peuvent atteindre 220H par an et par salarié.
- ▶ La grande majorité des ingénieurs et cadres sont au forfait jours avec peu de contrôle réel de leur charge de travail.

### La FTM-CGT porte une convention collective nationale pour l'ensemble des salariés de la métallurgie

Dans la négociation nationale de branche sur le temps de travail qui s'est ouverte le 8 septembre la FTM-CGT portera l'ensemble des propositions ci-dessus.

Les métallos ont la possibilité de se faire entendre et de rappeler leurs exigences revendicatives dès le 13 octobre, en participant massivement à la grande manifestation nationale à Paris.

Montreuil, le 3 octobre 2017

### Bulletin d'adhésion

Je souhaite

prendre contact

me syndiquer

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. .... Entreprise.....

email .....

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex - Fax : 01.55.82.86.53 - mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr